## **CONTRÔLE TECHNIQUE** VOLONTAIRE



145daN

145daN

1%

146daN

NATURE DU CONTRÔLE (3) DATE DU CONTRÔLE Nº DU PROCÈS-VERBAL Volontaire total 26/11/2025 25036664 (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ Défavorable pour défaillances majeures Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. Non concerné par un contrôle technique volontaire 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES: L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD, AVG. IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE Défaillance(s) mineure(s) N° D'AGRÉMENT : S013S227 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD. (9) RAISON SOCIALE: MARIGNANE AUTO BILAN 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, D. (3) COORDONNÉES : Tel.: 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÓLEUR Nº D'AGRÉMENT: 013S1467 SIGNATURE: IDENTIFICATION DU VÉHICULE Date de 1<sup>ère</sup> mise (2) Immataculation et pays Date d'immatriculation en circulation GQ-799-EC (F) 12/07/2023 12/07/2023 Managan Désignation commerciale FIAT 500 (5) Carègorie internationale (1) Nº dans la série du type (VINI) Genre ZFACF1BJ7PJH81105 MI Type/CNIT Énergie M10FATVP305A894 EH Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES 24496 AVANT ARRIERE MENTIONS LÉGALES G D D Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du Ripage (-8 à + 8m/km): +2.1m/Km 18 juin 1991 modifié. Dissymétrie suspension (≤30%): 1% 4% Les valeurs limites prises en compte correspondent aux Forces verticales: 682daN 388daN valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise Frein de service : en circulation, caractéristiques techniques). Forces de freinage : 234daN 230daN 146daN

## Taux d'efficacité (≥ 58%): propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 20% de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux Emissions à l'échappement : dispositions du code de la route et des textes pris pour son

- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées

Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son

application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des

informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le

dans votre centre de contrôle technique.

présent procès-verbal.

Forces de freinage (efficacité) :

Déséquilibre (<20%):

CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.04% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.006

234daN

2%

230daN

Feux de croisement (-2,5% à -0,5%) -2.7% 4.0% Feux de brouillard avant(-3,5% a -1,0%) -4.0% 4 0%